

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

Intercommunalité, moyens financiers, lotissement communal, espace culturel

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, d'assainissement, distribution électrique, groupe scolaire, éclairage mairie, accessibilité

PROJETS

Lussat: aménagement complet de la voirie, lotissement communal, terrain de foot

FINANCES

Comprendre le budget de la commune, recettes/ dépenses, DGF, diminution des dotations de l'État.

VIE LOCALE

CCAS, site internet de la commune, dons du sang 2017, Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, Contrat Local de Santé, médiathèque, éléctions 2017

VIE SCOLAIRE

Budget année scolaire 2016/2017, équipé pédagogique, TAP

15 HIER ET AUJOURD'HUI

5 UN PEU D'HISTOIRE La Fontaine

p16 PAROISSE

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Basket, Balinzat, Gym-country, Luss'arts, Sapeurs Pompiers, Tennis, Amicale de l'école Les Marroniers, Lussat Foot, Tennis PAGES PRATIQUES de table, Lussat Autrefois, Ligue contre le cancer, ADIL 63

Informations et numéros pratiques, artisans de Lussat

Directeur de publication: M. Christian Arveuf - Imprimé à 480 exemplaires par M prim (63 Saint-Beauzire - 04 73 33 90 41) Les photos et articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Numéro 30 — Janvier 2017

. LE MOT DU MAIRE



Vous êtes en possession de notre bulletin municipal annuel. Son objectif reste le même, vous présenter un résumé à la fois précis et synthétique de la vie de notre commune durant l'année 2016, les réalisations et les projets.

Les associations communales vous font également un bilan de leurs activités. Un grand merci à tous leurs membres pour leur dévouement et leur engagement sans faille.

Aujourd'hui, je veux aborder avec vous plusieurs sujets importants pour notre commune:

■ L'intercommunalité : dans le cadre du nouveau schéma de coopération intercommunale, depuis le 1er janvier avec 31 autres communes de notre secteur nous composons la nouvelle communauté de communes « Riom Limagne et Volcans ». Elle résulte de la fusion de 3 communautés de communes : Riom communauté, Volvic Sources et Volcans et Limagne d'Ennezat. Ce nouvel « outil » se doit d'être en priorité au service d'un territoire et de ses habitants. Je représenterai notre commune au sein de cette instance importante et Laurent Palasse sera mon suppléant. Durant toute l'année 2016, avec les membres des autres communes. nous avons beaucoup travaillé pour préparer au mieux cette fusion. Personnellement je suis confiant, mais aussi conscient des difficultés qui nous attendent. La question première est la suivante : quels seront nos moyens financiers? Nous permettront-ils de conserver tous les services que nous avions mis à disposition sur le territoire Limagne d'Ennezat ? Services en direction de nos ainés (aides à

domicile, aides ménagères, livraison de repas), services en direction des enfants et de la jeunesse (multi accueil, relai d'assistantes maternelles, centre de loisirs centre aéré), interventions dans les écoles primaires (musique et éducation physique), services ouverts à tous (école de musique, réseau des bibliothèques, repassage, jardinage).

■ Les moyens financiers de nos collectivités directes : (communes ou communauté de communes). Malgré une gestion rigoureuse de tous les instants, la baisse des dotations de l'Etat, conjuguée avec les charges supplémentaires imposées collectivités locales, nos marges de manœuvre se réduisent d'année en année. Nous devons plus que jamais rester vigilants sur ce sujet. Sur ce point, je veux remercier nos employés municipaux qui s'associent à l'ensemble du conseil municipal pour maitriser les dépenses.

Sur ces deux sujets vous trouverez des explications dans ce bulletin.

Malgré ces importantes contraintes budgétaires de fonctionnement, nous poursuivons avec détermination nos projets d'investissement:

- Lotissement communal : le permis d'aménagement a été déposé auprès des services instructeurs du « Grand Clermont ». La voirie et les réseaux permettant de le viabiliser sont en cours d'étude et seront lancés prochainement. Plusieurs familles de Lussat sont en attente pour y construire leur projet de vie. Cela nous permettra aussi de maintenir les effectifs scolaires et ainsi de conserver nos quatre classes.
- Notre projet d'espace culturel (salle des fêtes) : fin 2016, nous avons retenu un cabinet d'assistance à maitrise d'ouvrage pour nous aider à choisir début 2017 un architecte. Cette année sera consacrée à l'étude du proiet et aux demandes de subventions auprès du département, de la région et de l'Etat. Ensuite nous lancerons la construction.

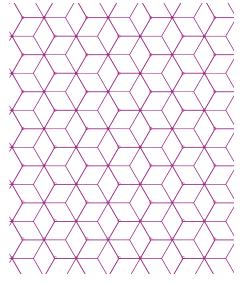
C'est une réalisation structurante et indispensable pour notre commune que vous attendez tous.

Ces 2 projets sont liés. La marge financière dégagée par la vente des terrains du lotissement représentera un apport important pour financer l'espace culturel.

2017 sera une année d'élections avec les échéances présidentielles et législatives. Souhaitons, que le débat politique soit de la part des candidats et des médias digne, à la hauteur de notre pays, des enjeux et des défis qui nous attendent. Comme à chaque scrutin, je ne peux que vous inciter à exercer votre droit de voter. L'abstention n'a jamais permis de faire connaître ses idées. Le vote est le garant d'une bonne et véritable démocratie.

Pour terminer, avec toute l'équipe municipale qui m'entoure, conseil municipal, employés municipaux, du CCAS. membres nous vous présentons ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite qu'en 2017, une solidarité encore plus forte dépasse comportements égoïstes individualistes.

Christian Arveuf, Maire de Lussat.



RÉSEAUX D'EAU POTABLE : RUE DE L'ENFER



La commune de Lussat est membre du SIAEP (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable) de Basse Limagne. Dans le cadre de son programme de travaux d'entretien des réseaux d'alimentation d'eau potable, le syndicat a procédé au remplacement de la conduite principale d'alimentation d'eau potable ainsi qu'à la reprise des branchements particuliers rue de l'Enfer à Lussat. Ces travaux ont été financés par le syndicat à hauteur de 41 023 €. La commune a pour sa part financé les reprises de la voirie. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Robinet (canalisation d'eau potable) et GATP (partie reprise de voirie).

Les prochaines étapes de remplacement des canalisations d'eau potable concerneront les rues du 14 juillet, de Vichy et l'impasse du nord à Lussat.

■ RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES : RUE DE RIOM ET RUE DE VICHY





Afin de supprimer les désagréments subis par certaines propriétés situées en contre bas de la voirie, des travaux de renforcement du réseau d'eau pluviale ont été réalisés rue de Riom et rue de Vichy.

Ils consistaient en la pose d'avaloirs supplémentaires, d'aco-drains aux droits des entrées de propriétés et au remplacement de bordures de trottoirs cassées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GATP pour un montant de 17 764.80 € TTC.

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : RUE DE LA MOLLE, IMPASSE DE LA TREILLE, IMPASSE DE LA MOLLE



Au niveau de la collecte des eaux usées, certains quartiers de Lussat sont encore en réseaux dits unitaires. Ils concernent principalement la partie nord-est du bourg, dont les réseaux convergent vers le centre bourg : rue du Sury, rue du 14 Juillet, rue de l'Enfer, rue de Vichy, rue de la Poste ainsi que les impasses correspondantes.

Sur ces secteurs, la totalité des eaux (pluviales et usées) sont collectées dans un même réseau (dit unitaire) et acheminées, via le réseau intercommunal à la station d'épuration des Madeleines à Pont du Château pour être traitées. Cette technique permet un traitement de la totalité des eaux usées, mais elle a au moins 3 inconvénients maieurs:

- les volumes d'eaux transportés sont importants, surtout en périodes de fortes pluies, cela entraine des consommations importantes d'énergie aux différents postes de relevage ainsi qu'à la station;
- ces réseaux, très anciens, ne sont pas toujours étanches et de ce fait drainent les eaux de source ou de la nappe, ce qui

augmente énormément les volumes transportés et traités à la station ;

• un débit des effluents traités, très irrégulier, qui rend difficile l'optimisation des réglages des paramètres de traitement de la station d'épuration.

Ce problème n'est pas propre à notre commune ; la quasi-totalité des communes de France est concernée, même les plus importantes dans notre secteur comme Pont du Château, Lempdes ou encore Clermont-Ferrand. Sur Lussat, depuis plus de trente ans, seules des zones desservies en réseaux séparatifs ont été ouvertes à la construction ; cette politique permet de ne pas amplifier le phénomène. Dans ce cas, 2 réseaux distincts collectent les eaux : un pour les eaux pluviales qui sont rejetées dans le milieu naturel et un pour les eaux usées qui elles, sont acheminées à la station pour y être traitées.

Depuis le transfert en 2009 des réseaux communaux d'eaux usées au SIAREC (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région est de Clermont) la commune de Lussat en collaboration avec le syndicat a entrepris un important programme pluriannuel de mise en séparatif de ses réseaux d'assainissement.

Après les travaux réalisés sur le canal bâti en 2013, cette année c'est la rue de la Molle et les impasses attenantes (impasse de la Treille et impasse de la Molle) qui ont été traitées.

L'entreprise Robinet a réalisé les travaux ; leur suivi a été effectué par le service technique du syndicat avec une assistance à maitre d'ouvrage du cabinet Safège.

Le financement de la construction du réseau eaux usées, la reprise des voiries, les suivis techniques ont été financés par le syndicat à hauteur de 109 328 € TTC, la commune ayant pour sa part à sa charge des travaux annexes sur le réseau d'eaux pluviales pour un montant de 16 350 € TTC.

Sur la partie travaux eaux usées, nous bénéficions d'importantes aides de la part du conseil départemental 17 348 € et de l'agence de bassin Loire Bretagne 58 916 €.

En 2017, dans les mêmes conditions, nous engagerons une importante tranche de travaux qui traitera les rues

TRAVAUX – RÉALISATIONS

du 11 Novembre, de la Halle, du Sury et les impasses du 8 Mai, du Sury. L'estimation de ces travaux est de l'ordre de 417 000 € qui se décomposent en **377 000 €** pour le SIAREC (partie eaux usées) et **40 000 €** pour la commune (partie eaux pluviales). A ces montants, il faut ajouter les frais d'études et de suivi qui sont pris en charge par le syndicat. Sur la partie eaux usées, nous devrions bénéficier d'aides de la part du conseil départemental et agence de bassin Loire Bretagne.

En 2018, ce sont les réseaux des rues du 14 Juillet et de l'Enfer qui seront traitées. l'impasse du Nord, et la rue de la Poste et l'impasse du Breuil.

(Toutes les parties sud, sud-est, ouest, nord-ouest du bourg de Lussat, le village de Lignat dans sa totalité et le quartier de la côte de Lignat, en limite des Martres d'Artière, sont déjà en réseaux séparatifs.)

RÉSEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE : BOUCLAGE ET RENFORCEMENT ENTRE LUSSAT **ET LIGNAT**



Au niveau de la distribution électrique, aujourd'hui les bourgs de Lussat et Lignat sont alimentés par des réseaux différents. Lussat est alimenté à partir des réseaux Enédis (ex ERDF) venant de l'ouest, et Lignat pour sa part à partir des réseaux de l'Est. Nous nous trouvons en « bout de ligne » ce qui explique que nous subissons quelques fois des coupures accidentelles longues. Ce fut le cas fin 2015, où un incident majeur a privé d'électricité Lussat mais aussi Chappes, St Beauzire et Gerzat.

Afin de sécuriser, fiabiliser et renforcer le réseau HTA 20 KV. cette année Enédis a entrepris des travaux sur le secteur Gerzat / Lussat.

Ces travaux consistaient en la pose de 3.3 km de réseau souterrain dont 1.6 km sur Lussat, mais également la dépose de 1.1 km de réseau aérien dont une partie sur Lussat.

Un système télécommandé de permettra de gérer « bouclage » à distance la continuité des flux d'alimentation électrique. Coût de cette opération 270 000 € financé par Enédis.

■ GROUPESCOLAIRE: CONFORT ET IMAGE

Rénovation de la classe CP – GS et du dortoir de la classe maternelle Dans un but de permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions et aux enseignants de travailler dans un cadre agréable, comme chaque année, durant la période de vacances scolaires, un programme de travaux importants a été entrepris au groupe scolaire;

L'entreprise « Archimbaud David » de Lussat a repris toutes les peintures (murs et plafonds) de la classe de cours préparatoire et de grande section de maternelle. Montant des travaux : 2 272 €.

Le dortoir de la classe maternelle a lui aussi été entièrement rénové (pose de toile de verre et peintures) par Alain notre employé communal coût : 301 €.

Installation électrique classe CM

Afin de faciliter les branchements électriques de l'ensemble des matériels composant la classe numérique, un réseau de prises complémentaires a été installé dans la classe cours moyen par l'entreprise Dem' élec. nouvellement installée à Lussat. Coût : 738 €.

Plaque signalétique

Le 13 mai 2016, une plaque signalétique donnant une identité au groupe scolaire a été « dévoilée » en présence de l'équipe enseignante, des enfants, des parents d'élèves et de la municipalité. Le nom retenu « Ecole Les Marronniers » fait référence à ces arbres de plus de 200 ans qui ornent la cour de récréation. Ils sont et seront garants de souvenirs passés et futurs de cet établissement. La plaque en lave émaillée réalisée par « Les Emaux de Marie » de Billom d'un montant de : 1 440 € et son support

réalisé par l'entreprise RJ Industrie de Lussat (688€) ont été posés gracieusement par l'entreprise de couverture Duché.

Sur cette plaque en lave émaillée apparaissent le nom retenu, « Ecole Les Marronniers », les trois valeurs de la République : Liberté - Egalité -Fraternité, le drapeau français, le blason de la commune et la Chaîne des Puys en filigrane.

Cette opération vient mettre une touche finale aux travaux importants de rénovation des façades extérieures effectués ces dernières années.







MAIRIE : REMPLACEMENT D'ECLAIRAGES

L'entreprise Dem'élec, a effectué les travaux de remplacement des éclairages (très anciens et pour lesquels il n'existait plus de pièces de rechange) de la totalité des éclairages de la salle de réception et des mariages, du hall d'entrée, du secrétariat et du bureau de Monsieur le Maire. Coût des travaux : 1412€.

TRAVAUX – RÉALISATIONS

ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de règlementation en vigueur, nous avons réalisé un diagnostic d'accessibilité de nos différents ERP (Etablissements recevant du public) communaux pour les personnes à mobilité réduite. De ce diagnostic réalisé par l'Apave a découlé un Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour une mise en conformité qui s'étalera sur 5 ans. Cette 1ère année 2016 a été consacrée aux places de stationnement et à leur signalisation. Ainsi à proximité de chaque bâtiment communal recevant du public, des places de stationnement réservées ont été définies et matérialisées.







■ RUE DE L'AUBÉPINE À LUSSAT : AMÉNAGEMENT COMPLET DE LA VOIRIE

Ce projet d'aménagement de voirie se poursuit, la demande de subventions auprès du conseil départemental a été effectuée et obtenue. Une concertation a eu lieu avec les riverains concernés par un alignement et une emprise sur leur propriété. Les différents partenaires de cette opération : SIEG (syndicat pour l'alimentation électrique et l'éclairage public), SIAEP et Semerap (alimentation eau potable), SIAREC (réseaux d'assainissement), France télécom, GRDF (réseau gaz) étudient chacun dans leur domaine l'aménagement de cette voirie. Lorsque tous ces partenaires auront terminé leurs études, nous engagerons les travaux, qui pour la part communale ont été budgétisés dès 2016.

■ LOTISSEMENT COMMUNAL «CHAMPS DES DÔMES» À LUSSAT

Un projet de division parcellaire préparé par le cabinet de géomètres Serca de Pont du Château a été retenu et approuvé par le conseil municipal. Il comprend :

- 18 lots de terrain à bâtir dont les surfaces s'échelonnent de 641 m² à 996 m², soit une moyenne de l'ordre de 710 m².
- une partie espace public (voirie, espace vert, emplacement poubelles), etc.
- un bassin de rétention « tampon » des eaux de pluie (imposé par la législation en vigueur) qui a pour but de ne pas rejeter les eaux pluviales de façon « brutale » dans le milieu naturel. Ce bassin comme dans beaucoup d'endroits identiques sera aménagé en espace vert avec des plantations.

Aujourd'hui, le permis d'aménager est déposé auprès du service instructeur du Grand-Clermont. Certains parmi vous sont intéressés par ce projet de lotissement (pour eux même ou pour des membres de leur famille, des amis, des collègues de travail etc.) dans ce cadre le conseil municipal a établi un règlement d'attribution :

- 1 Etre locataire ou propriétaire sur la commune de Lussat
- 2 Avoir des enfants en âge de scolarisation à l'école de Lussat
- **3** Avoir de la famille à Lussat : parents, grands-parents, oncle, tante etc.
- 4 Ordre des demandes écrites : courrier, mail.

■ TERRAIN DE FOOTBALL

Afin de prévoir l'emplacement de notre futur Espace Culturel, l'implantation du terrain de football a été modifiée. Dans ce cadre, afin de donner à nos amateurs de football des conditions acceptables pour pratiquer leur loisir favori, nous avons décidé de refaire la pelouse « en interne ». Après des travaux de préparation : labour, désherbage (à plusieurs reprises), la nouvelle pelouse a été semée. Les travaux de préparation ont été réalisés bénévolement par Frédéric Garraud (ancien joueur du club de Lussat). Souhaitons que les conditions météo (soleil + eau) permettent à la pelouse de pousser dans de bonnes conditions.

Merci à nos joueurs et dirigeants qui font preuve de patience et aux clubs voisins qui ont gracieusement prêté leurs installations à notre équipe le temps de l'aménagement, ... et de la pousse de la pelouse.





COMPRENDRE LE BUDGET DE LA COMMUNE DE LUSSAT

Le budget de Lussat est assez simple à comprendre. Mais avant d'aller plus loin, revenons sur les principes d'un budget communal .

■ Le budget communal : qui fait quoi ?

C'est bien sûr le socle sur lequel reposent toutes les actions de la collectivité. Il est élaboré par le maire et la commission des finances et voté par le conseil municipal (article 2312-1 du code général des collectivités territoriales). Le conseil peut, s'il le souhaite, modifier le projet présenté par le maire ou lui demander un nouveau projet. Ce budget est aussi contrôlé par l'État

■ Le budget communal : le calendrier

Un budget se prévoit, s'ajuste et se valide. Il existe trois étapes pour élaborer le projet.

- 1. La prévision : c'est le budget primitif. C'est le budget prévisionnel pour l'année en cours. Il doit être présenté avant le 31 mars par le maire et voté par le conseil municipal.
- 2. Les décisions modificatives. On ne peut pas tout prévoir exactement. Au cours de l'année, on peut donc opérer des ajustements.
- 3. Le bilan : c'est le compte administratif. Il s'agit de constater exactement les dépenses et les recettes. Il permet donc de vérifier et contrôler la gestion de la commune. Le conseil municipal doit le voter dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.

■ De quoi est composé un budget communal ?

Il est divisé en deux parties : une partie « fonctionnement » et une partie « investissement ».

La section de fonctionnement est dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

Chaque section doit être présentée en équilibre, et les deux

sont liées par l'utilisation de l'épargne, toujours dégagée sur le budget de fonctionnement.

■ Les recettes ou revenus sont les suivants :

- les impôts locaux. Ils sont constitués de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti, et de la taxe foncière sur le non bâti. Les taux sont votés par le Conseil Municipal.
- les dotations de l'Etat : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères.

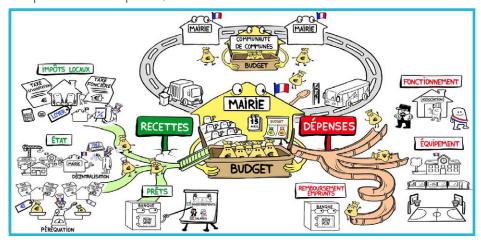
Comprenez bien que cet argent n'est pas une manne tombée du ciel : c'est celui qui sort de vos poches et que vous avez déjà payé à travers votre impôt sur le revenu et des nombreuses et diverses taxes telles que la TVA, la taxe sur les carburants, les cigarettes ...

- les revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (cantine scolaire et garderie, locations de biens...)
- les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années
- les subventions d'équipements (conseil départemental, conseil régional, Etat,,,),

■ Et les dépenses :

- les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de gestion courante avec l'entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments communaux, l'achat de fournitures diverses, etc... les salaires et charges sociales des employés communaux, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions aux associations ;
- les dépenses d'investissement accroissent la valeur du patrimoine : ce sont par exemple l'achat de terrains, de bâtiments, construction d'équipements sociaux, sportifs, culturels, aménagement de nouveaux quartiers ;
- les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

En simplifiant, cela peut se résumer dans ce petit dessin :



FINANCES

LUSSAT: D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE?

En 2015, le budget de fonctionnement de la commune de Lussat s'élevait à 685 000 €, en baisse de 3,66 % par rapport à 2014. Comme nous pouvons le voir dans le tableau, il se décompose comme suit :

- les impôts locaux pour 332 000 €, soit près de 50 % des recettes:
- les dotations d'Etat pour 153 000 €, soit près de 22 % des recettes, dont la DGF 114 000 €:
- les autres revenus divers pour 59 000 € ;
- l'excédent 2014 pour 140 000 €.

LUSSAT : COMMENT EST DÉPENSÉ L'ARGENT DE LA COMMUNE?

En 2015, les charges de fonctionnement de la commune de Lussat s'élevaient à 552 000 €, en baisse de 7,30 % par rapport à 2014. Ces charges se répartissent comme suit :

- les charges de personnel (principalement pour payer les

employés communaux) pour 214 000 €, soit près de 39 % des charges (-1,9 % par rapport à 2014)

- les charges générales (ou achats et charges externes) pour 168 000 €, soit 30 % des charges (+ 1,51 % par rapport à 2014)
- les charges financières et exceptionnelles pour 11 065 €, (dont 9834 € de charges financières, soit 1,78 % des dépenses communales):
- le virement à section d'investissement pour 101 165 €.

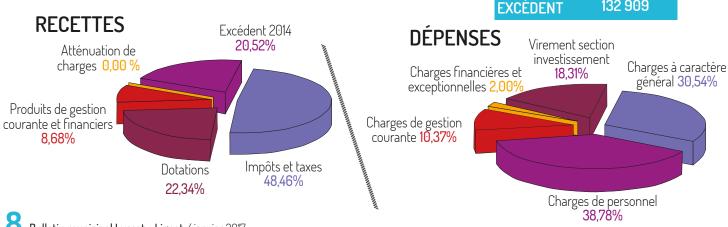
LE RESULTAT COMPTABLE 2015 POUR LA COMMUNE DE LUSSAT

Le résultat comptable c'est ce qui reste lorsque sont déduites les dépenses des recettes.

Le résultat comptable de la commune de Lussat s'établissait ainsi à +133 000 € à fin 2015, contre +111 000 € à fin 2014, soit + 19,82%. C'est une somme qui sera reprise l'année suivante et pourra être utilisée pour des investissements.

LUSSAT : COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT (euro)	%
CHARGES À CARACTÈRES GÉNÉRAL (eau, éléctricité, entretien bâtiments et réseaux, fournitures scolaires)	168 750	30,54
CHARGES DE PERSONNEL (personnel titulaire et non titulaire, Urssaf, Caisse retraite, Assedic.)	214 307	38,78
CHARGES DE GESTION COURANTE + ATTÉNUATION PRODUITS (indem. élus, aide sociale, sce incendie, ord. ménagères, subv. associations)	57 283	10,37
CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES (intérêts d'emprunts)	11 065	2,00
VIREMENTS SECTION INVESTISSEMENT	101 165	18,31
(affectation résultat à la section d'investissement 2014 + opérations d'ordre)		
SOUS-TOTAL	552 570	100,00
RECETTES	MONTANT (euro)	%
IMPÔTS ET TAXES (TH, TFB, TFNB, TP, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères)	332 156	48,46
DOTATIONS (dotations globales fonctionnement, dotations élus, compensation TP, TH, TF)	153 143	22,34
PRODUITS DE GESTION COURANTE ET FINANCIERS	59 486	8,68
(régies, location de terrains, remboursement assurance, indemn. sinistres, opératons d'ordre)		
ATTÉNUATION DE CHARGES (remboursement emplois jeunes)	0	0,00
EXCÉDENT 2014 (résultat N-1 section fonctionnement)	140 694	20,52
SOUS-TOTAL	685 479	100,00
EXCÉDENT	132 909	





■ COMMENTAIRES SUR L'IMPACT BUDGÉTAIRE

- En 2015, nous avions été impactés négativement de plus de 32 000 €, suite aux baisses de la DGF et de la DSC.
- En 2016, c'est près de 67 000 € qui nous manquent en recettes communales, via nos dotations de l'Etat, soit 12 % de nos recettes de fonctionnement (hors excédent) .

L'effort consenti par les Lussatois, dans le cadre de leur imposition directe (TH, TFB, TFNB) a finalement permis de compenser 43 570 € en 2016 .

MAIS QU'EST-CE QUE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT?

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est l'enveloppe allouée par l'Etat aux collectivités locales, qui s'ajoute à leurs ressources propres issues des différents impôts et taxes.

En réalité, il ne s'agit pas d'une seule dotation mais de plusieurs pour les communes :

- une dotation de base :
- une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (pour les communes urbaines);
- une dotation de solidarité rurale.

POURQUOI L'ETAT DIMINUE - T-IL SES DOTATIONS ?

Le projet de loi de finances pour l'année 2014 avait prévu une diminution de 1,5 milliard d'euros de l'enveloppe globale pour les collectivités pour cette année là, puis 3,67 milliards par an jusqu'en 2017. Cette trajectoire s'inscrit dans un contexte global de réduction des dépenses de l'Etat pour réduire le déficit public, la France ayant pris l'engagement européen d'avoir au budget un déficit inférieur à 3% du PIB en 2017, un délai repoussé trois fois depuis 2009.

ANNÉES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
POPULATION		926	928	929	932	PRÉVISIONS
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES						
ADS (droit du sol)	0	0	0	1538	3 710	6 000
FPIC*	846	2 286	3 350	4 949	7 787	8 147
NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES (reste à charge)	0	0	7 000	9 300	10 000	10 000
RECETTES EN BAISSE						
DGF (État)	128 773	129 783	125 175	113 949	100 893	91 497
BAISSE / 2013			-4 608	-15 834	-28 890	-38 286
DSC (CCLE)	34 871	34 871	34 871	34 871	18 257	18 000
BAISSE / 2013		0	0	0	-16 614	-16 871
IMPACT SUR LE BUDGET (€)		-2 286	-14 958	-31 621	-67 001	-79 000
RECETTES FISCALES TH - TFB - TFNB						
TAXE D'HABITATION	75 727	82 361	84 187	87 760	102 200	
FONCIER BÂTI	69 947	73 508	77 649	82 160	94 709	
FONCIER NON BÂTI	39 707	39 824	40 243	40 782	42 354	
TOTAL (€)	185 381	195 693	202 079	210 702	239 263	
VARIATION / 2013			6 386	15 009	43 570	

	TAUX - CHIFFRES 2015		
	LUSSAT	MOYENNE DÉPARTEMENT	MOYENNE NATIONALE
TAXE D'HABITATION	8,82 %	24,00 %	24,19 %
FONCIER BÂTI	11,97 %	21,13 %	20,52 %
FONCIER NON BÂTI 83,84 %		80,76 %	49,15 %

*FPIC : FOND de PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL et COMMUNAL

Il a été mis en place pour une solidarité entre les collectivités en fonction de leurs ressources. Lussat comme la majorité des communes situées en zone périurbaine est une commune contributrice. Cette baisse des dotations s'inscrit également dans un contexte d'augmentation des charges et donc des dépenses des communes. Les effectifs, en personnel, ont progressé depuis le début des années 2000, une évolution liée en partie à l'apparition des intercommunalités.

Mais aussi, ces dernières années, l'augmentation des charges de personnel est en partie due à la réforme rythmes scolaires. qui a souvent nécessité l'embauche d'animateurs ou le paiement d'heures supplémentaires... maires soulignent également les nombreuses demandes concernant la mise aux normes des bâtiments publics et de la voirie, notamment en terme d'accessibilité....

En résumé, c'est le principe même de l'effet ciseau appliqué à nos communes, et dont Lussat ne fait malheureusement pas exception...



SDCI – SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Dans notre dernier bulletin de 2016, nous rappelions les conditions de modification du schéma départemental de coopération intercommunale et le calendrier de cette opération imposée par la législation en vigueur.

■ 0ù en sommes-nous début 2017 concernant notre nouvelle intercommunalité?

Le périmètre définitif: fin 2016 Mme La Préfète du Puy de Dôme dans un arrêté a figé définitivement les périmètres des 14 intercommunalités du département du Puy de Dôme. LUSSAT, ainsi que les 13 autres communes de l'ancienne communauté de Communes Limagne d'Ennezat (CCLE) sont regroupées avec les communes de Riom Communauté (RC) et de Volvic Sources et Volcans (VSV). La majorité des communes qui composent ce nouvel EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) avait donné un avis favorable à ce projet.

Sa composition: 31 communes:

- Ex Riom Communauté: Riom, Chambaron/Morge* (fusion de La Moutade et Cellule), Enval, Le Cheix/Morge, Malauzat, Marsat, Ménétrol, Mozac, Pessat Villeneuve, St-Bonnet Près Riom,
- Ex Volvic Source et Volcans : Volvic, Chatelguyon, Chanat La Mouteyre, Charbonnières les Varennes, Pulvérière, Sayat, St-Ours Les Roches.
- Ex Limagne d'Ennezat : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Lussat, Malintrat, St-Beauzire, St-Ignat, St-Laure, Les Martres/Morge, Les Martres d'Artière, Surat, Varennes/Morge.

Son nom: Pilotée par un groupe de travail, une consultation élargie à tous les élus municipaux du nouveau territoire a été lancée sur ce sujet. Suite aux retours, le comité de pilotage élargi (bureaux des 3 communautés de communes actuelles plus tous les maires) a décidé de donner le nom de « **RIOM LIMAGNE et VOLCANS** » à notre nouvelle communauté de Communes.

Son siège social : Le siège social de la nouvelle communauté de communes retenu est celui de l'actuel Riom-Communauté :

5, mail Jost Pasquier - BP 80045 - 63 200 Riom Cedex. Les locaux des 3 communautés actuelles seront utilisés par les différents services.

Sa population sera d'environ 67 000 habitants.

Son conseil communautaire : En tenant compte des règles d'attribution imposées par la législation, le nouveau conseil communautaire sera composé de 61 membres. La représentation de chaque commune est indiquée dans le tableau ci-contre.

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Inter.Co actuelle	Communes	Population actuelle DGF	Nbre de sièges
R Co	Riom	18 765	17
VSV	Châtel-Guyon	6 135	5
VSV	Volvic	4 425	4
R Co	Mozac	3 933	3
CCLE	Ennezat	2 440	2
VSV	Sayat	2 187	2
CCLE	Les Martres-d'Artières	2 119	2
CCLE	Saint-Beauzire	2 103	2
R Co	St Bonnet Près Riom	2075	1
VSV	Saint-Ours	1657	1
R Co	Ménétrol	1 628	1
VSV	Charbonnières les Varennes	1627	1
R Co	Chambaron sur Morge*	1605	2
CCLE	Chappes	1595	1
R Co	Enval	1368	1
R Co	Marsat	1225	1
R Co	Malauzat	1 112	1
CCLE	Malintrat	1 061	1
VSV	Chanat la mouteyre	944	1
CCLE	Lussat	910	1
CCLE	Saint-Ignat	929	1
CCLE	Saint-Laure	633	1
CCLE	Entraigues	623	1
R Co	Le Cheix sur Morge	620	1
CCLE	Martres sur Morge	613	1
CCLE	Surat	558	1
R Co	Pessat-Villeneuve	541	1
CCLE	Clerlande	517	1
CCLE	Chavaroux	478	1
CCLE	Varennes sur Morge	413	1
VSV	Pulvérière	397	1

Nombre total de sièges : 61 CCLE : 17 - Riom Co : 29 - VSV : 15



Son exécutif: Début 2017, le nouveau conseil communautaire composé de ses 61 membres désignés par chacune des communes se réunira pour élire son Président, ses Vice-Présidents ainsi que tous ses délégués qui représenteront la nouvelle communauté de communes dans les différentes instances.

Son fonctionnement durant l'année 2017: Durant l'année 2017, la nouvelle communauté de communes Riom Limagne et Volcans, exercera les anciennes compétences de chacune des 3 anciennes communautés de communes sur les anciens périmètres respectifs. Durant cette année de transition, chaque habitant du territoire pourra bénéficier des mêmes services que précédemment.

Courant 2017, le nouveau conseil communautaire décidera des compétences qu'il souhaitera conserver et exercer à partir de 2018 sur la totalité de son nouveau périmètre. Ce choix se fera en fonction d'une politique de territoire établie, en tenant compte des règles législatives (compétences obligatoires, facultatives ou optionnelles) et de ses moyens financiers.

Le département du Puy de Dôme compte 5 arrondissements : Ambert, Issoire, Riom, Thierset Clermont; ces 5 arrondissements correspondent à 5 Sous-Préfectures. Clermont-Ferrand est le siège de la Préfecture du Puy de Dôme mais également de la sous-préfecture de l'arrondissement de Clermont. Le secrétaire général de la Préfecture faisant office de sous-préfet de l'arrondissement de Clermont.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les 467 communes du Puy de Dôme composent les 14 nouvelles intercommunalités.

Dans le projet de nouvelle configuration des arrondissements, et dans un but de cohérence géographique Mme La Préfète du Puy de Dôme a fait correspondre les limites d'arrondissements avec des limites de communautés de communes. Ainsi toutes les communes d'une même communauté de communes appartiendront au même arrondissement.

Dans ce contexte, notre commune de Lussat est rattachée à l'arrondissement de Riom depuis le 1er janvier 2017.

CCAS

Le Centre communal d'Action Sociale de la commune de Lussat est à la disposition de tous les administrés de la commune et vous rappelle les services mis à la disposition des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile.

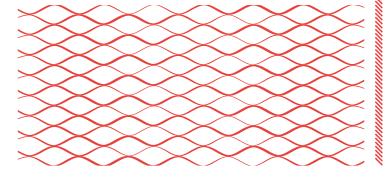
- Le taxi du marché pour se rendre à Pont-du-Château les 1er et 3ème jeudi de chaque mois avec une participation de 10 [€] par jeudi et réservation au préalable au secrétariat de mairie.
- L'aide à domicile pour le maintien à domicile le plus longtemps possible : aides ménagères, aides à la toilette, livraison des repas à domicile Services assurés par la communauté de communes. Pour tout renseignement contacter le 04.73.33.36.64

DONS DU SANG 2017

Où ? Salle polyvalente de Pont Du Château

Quand? mercredis 1er mars, 10 mai, 26 juillet, 11 octobre, 13 décembre.

Horaires: de 8h30 à 11h30 / de 16h30 à 19h30



REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, un repas convivial est offert aux personnes âgées de 65 ans et plus à la salle communale de LUSSAT. Ce repas est préparé et servi par un traiteur et une petite animation permet à chaque convive de passer un agréable moment.

Les personnes ne pouvant pas participer au repas et ayant atteint l'âge de 70 ans se voient remettre un colis gourmand à leur domicile, sans oublier les personnes en maison de retraite bénéficiaires de chocolats et gâteaux portés par les membres du CCAS dans les différents établissements concernés.







■ LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

Le contrat local de santé (CLS) est l'instrument qui permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé. Il soutient les dynamiques locales et facilite l'émergence de projet en santé sur des territoires de proximité urbains ou ruraux.

■ Les objectifs du CLS

- La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé,
- Une meilleure coordination du système de santé,
- Une synergie des acteurs,
- Une efficacité accrue et une valorisation de l'engagement sur les thématiques de santé,
- Une amplification des démarches locales de santé existantes
- Le CLS est le document de contractualisation par lequel les partenaires de ces actions s'engagent, chacun en fonction de ses compétences, missions et moyens, à faciliter et à suivre la mise en œuvre des actions ciblées.

■ Les signataires et partenaires des CLS sont :

- le directeur général de l'Agence Régionale de Santé,
- les élus des collectivités territoriales.
- les organismes d'assurance maladie,
- les acteurs du système de santé (Etablissements de santé, médico-sociaux) et autres services de l'Etat,
- les associations, les usagers, etc...
- Le contrat local de santé a été signé en janvier 2016 entre la communauté de communes Limagne d'Ennezat, Riom Communauté, la communauté de communes Volvic Sources et Volcans et l'ARS.

■ ACTIONS À VENIR DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU SECTEUR RIOM, VOLVIC, ENNEZAT

- Axe n°1 : Améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour tous :
- Volonté de créer un relais santé ou une permanence d'accès aux soins de santé externe, sur la ville de Riom pour prendre en charge les personnes n'ayant plus accès aux soins (à l'état de projet, non concret).
- Création d'un groupe de travail santé précarité pour réunir les professionnels du médico-social de notre territoire (à l'état de projet)
- Mise en place de **bilan de santé**, ainsi que **d'accompagnement individualisé aux soins** sur le secteur du CLS, pour les personnes en situation de précarité (en cours de mise en place avec l'ISBA, effectif d'ici fin 2016).
- Organisation de **matinée de dépistage** au sein de l'hôpital de Riom (le projet est ancré, il reste toute la gestion logistique à prendre en compte).

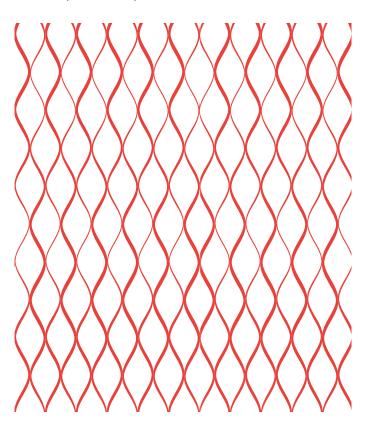
- Former le personnel de l'action sociale à la promotion du dépistage, en lien avec l'ARDOC, prévu pour 2017, formation d'un groupe d'une dizaine de personnes.
- Réinsertion des femmes au sein de la société au travers d'un projet de promotion de l'activité physique « Osons bouger ».

■ Axe n°2 : Développer la promotion de la santé, le repérage et le dépistage de la petite enfance à l'adolescence.

- Travailler sur un projet autour du **développement psychomoteur du bébé**, en lien avec les trois coordonnateurs « petite enfance » des 3 communautés de communes (projet pour 2017)
- Intervention sur les conduites à risques de la part de l'ANPAA ou de LIBER'ADDICT sur l'ensemble des collèges et lycées du territoire. (En cours et renouveler chaque année).
- Projet de **sport/santé** porté par le CREPS de Vichy, concernant les jeunes de la mission locale de Riom (effectif en 2017, avec une volonté de pérenniser l'action, en la faisant porter par la ville de Riom).

■ Axe n°3 : Améliorer le parcours de soin de la personne âgée

- Fusionner les actions dans le cadre du CLS et celles du CLIC, pour harmoniser le développement de la prise en charge des personnes âgées
- Pérenniser le poste d'infirmière coordinatrice porté par l'hôpital de Riom, pour **optimiser les retours à domicile des personnes âgées**.
- Atelier prévention pour les séniors.







SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Début 2016, le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne.

Celui-ci a pour vocation de vous apporter un maximum d'informations sur la vie de la commune qu'elles soient émanantes du conseil municipal, des associations et autres.

Vous pouvez notamment retrouver des informations sur notre patrimoine, le conseil municipal, l'urbanisme, la communauté de communes, l'enfance, les manifestions sur la commune etc.

Ce site internet doit être utile au plus grand nombre, c'est pourquoi si vous avez une remarque, un complément à faire, une manifestation à promouvoir ou toutes autres informations utiles pour les habitants de Lussat-Lignat, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à l'adresse :

mairie.lussat63@wanadoo.fr

Depuis son lancement, le site internet comptabilise environ 190 visiteurs mensuels pour un peu plus de 260 connexions mensuelles. Ces chiffres sont encourageants et permettent de se rendre compte que les utilisateurs reviennent visiter notre site régulièrement.



Des évolutions à venir pour nos connexions internet

La mairie a reçu en fin d'année une demande d'autorisation de travaux de la part de FREE pour laquelle un accord a été donné. Ces travaux consistent à installer un répartiteur FREE à côté du répartiteur ORANGE existant, ce qui signifie que FREE va pouvoir connecter ses abonnés en direct sans passer par les équipements ORANGE et leur faire profiter de toutes leurs offres. Ce nouveau répartiteur devrait être équipé de la technologie VDSL2 (débit en réception estimé à environ 100Mbit/s jusqu'à 500m du répartiteur) et permettre de recevoir la TV par internet. Cet équipement devrait être opérationnel d'ici la fin du 1er trimestre 2017.

La demande de dégroupage total de FREE a déjà permis de faire évoluer les offres sur notre commune puisque ORANGE peut maintenant proposer la TV par internet à ses abonnés. Nous pouvons espérer que cette nouvelle concurrence accélère l'évolution des offres digitales sur notre secteur.

MÉDIATHÉQUE

Animée par les bénévoles, la médiathèque vous propose gratuitement les services suivants :

- prêts de livres (enfants, adultes)
- CD et DVD
- possibilité d'effectuer des réservations de documents au sein du réseau avec enlèvement à Lussat
- inscription et formation à l'outil numérique permettent :
 - l'emprunt de livres via : une liseuse, un PC, une tablette ou un smartphone
 - l'écoute en illimité de musique
 - la visualisation de DVD
 - des heures de formation

La médiathèque est ouverte le mardi de 16h30 à 19h00 et le mercredi de 17h00 à 19h00.

Contacts: Mme Caillaud. Mme Delarbre. Mme Enreille. Mme et M. Legros.

■ 2017 : UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS

Nous vous rappelons les échéances électorales pour 2017 :

Élections présidentielles :

1er tour \rightarrow DIMANCHE 23 AVRIL 2nd tour → DIMANCHE 7 MAI

Élections législatives :

1er tour → DIMANCHE 11 JUIN 2nd tour → DIMANCHE 18 JUIN

Élections sénatoriales : 24 SEPTEMBRE

Les sénateurs sont élus par les « grands électeurs » des communes eux-mêmes désignés par les conseils

> Cartes d'électeurs : 2017 est une année de refonte des listes électorales.

Cela signifie que dans toutes les communes, la liste électorale est reclassée par ordre alphabétique et que chaque électeur se voit attribuer un nouveau numéro. De ce fait. chaque électeur inscrit sur la liste électorale recevra avant le 1er tour des élections présidentielles une nouvelle carte d'électeur. Elle devra être conservée.



■ BUDGET SCOLAIRE ANNÉE 2015/2016

DÉPENSES:

Fournitures diverses: scolaires, reprographie, internet,

téléphone: 5838€

Sorties scolaires, transports, piscine: 2 394 €

Fête de Noël : 57 €

■ RYTHMES SCOLAIRES ET HORAIRES

HORAIRES DE CLASSE:

Lundi, mardi, jeudi , vendredi : 8h45 à 12h / 13h30 à 15h30

Mercredi : 8h45 à 11h45

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 à 8h35 / 16h30 à 18h30

Mercredi : de 7h30 à 8h35

TARIF DE LA GARDERIE 2016/2017

1,40 € le matin et 1,40 € le soir quelle que soit la durée de la présence de l'enfant.

RESTAURATION SCOLAIRE 2016/2017

Tarif des repas enfant : 3,16 € Tarif des repas adulte : 3,48 €

Les enfants sont admis à la cantine sur inscription préalable

auprès de la mairie.



Afin de régler les factures de cantine et garderie, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie.



■ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Accueil des enfants à partir de l'âge de 3 ans jusqu'au CM2 inclus

DIRECTEUR: M. THEAS Dominique

PS - MS: 20 élèves dont 12 PS et 8 MS

Instituteur : M. QUERAT

GS - CP: 23 élèves dont 11 GS et 12 CP

Institutrice: Mme ESPALIEU

CE1 - CE2 : 23 élèves dont 13 CE1 et 10 CE2

Institutrice: Mme MICHAUD

CM1 - CM2: 23 élèves dont 13 CM1 et 10 CE2

Instituteur : M. THEAS

Compléments d'horaires et décharge direction :

Mme BOUCHARDON



T.A.P. TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

DÉPENSES:

Fournitures : **325 €**

Interventions Instituteurs : 6 186€
Salaire personnel communal : 8 211 €

Recettes TAP: Fonds d'amorçage versé par l'État:

4700€

Bilan du reste à charge pour la commune de l'ordre de

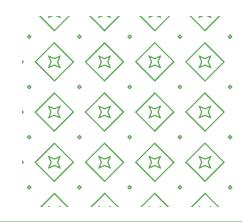
10 022 €

■ CALENDRIER SCOLAIRE 2017

VACANCES D'HIVER: du 20 février 2017 au 05 mars 2017.

VACANCES DE PRINTEMPS: du 18 avril 2017 au 02 mai 2017.

VACANCES D'ÉTÉ : à compter du 10 juillet 2017.



HIER & AUJOURD'HUI

2016

■ ILS ONT POINTÉ LE BOUT DE LEUR NEZ

MECHIN Arthur	16/01/16
NOURISSON Ari	
DUPRAT Evan	18/02/16
CHANY Camille	01/04/16
POUGET Elyna	26/07/16
BELOT Jérémie	25/07/16
MICHELS César	
LAFOUYRI Aliya	21/09/16
GUERMIT Leny	29/09/16
GUETTARD SEGURO Adam	
THIROUX Julia	
BENNEGEN Bérénice	
CHEVALIER Axel	04/12/16

NAISSANCES

Pas de mariage

1916

1916

1916

2016

MARIAGES

FANGHOUX Antoine et BOUVET Sandrine	×25/06/16
BARTHELAY Laetitia et BOUI Aline	×09/07/16
ZENDAOUI Jamela et FRANCHAISSE Nicolas	×23/07/16

2016

■ DÉCÈS

DÉCÈS

GUILLOT Antoine décédé à la guerre	19/11/14
NEYRIAL Félix décédé à la guerre	12/11/14
POUDRILLE Antoine décédé à la guerre ****	30/05/15
COHADE Antoine	18/01/16
GOUTAIN Marie ······	22/01/16
PEROUZAT Gabriel	03/02/16
CHARDONNET Gabriel	07/02/16
DUPRAT François	27/02/16
BASSIN Aventin	08/03/16

FORESTIER Jeanne *****	13/03/16
LIGIER Madeleine ······	18/03/16
VAN DERVEKEN Jean 🟎	20/03/16
FORCE Mathieu ······	12/06/16
MORGE Marie	04/07/16
LASTIOLAS Françoise ****	21/07/16
AMOUROUX Jean ······	31/07/16
TERRASSE François *****	01/08/16
BONNEMENT Antonie ***	21/08/16

ABRIAS Gabriel	07/09/16
BOIRE Marie	 22/09/16
CHAMPY Peyronnelle	~~16/10/16
CELLIER Raphaël ·····	~~~ 24/10/16
RAFFY Antoinette	 29/10/16
GARAUD Madeleine	~~~ 16/12/16
CHAMBON Jeanne ∞	××× 31/12/16

I A FONTAINF

Lors de sa construction, la dite-fontaine trônait au carrefour des rues de Vichy, de la Poste et de Pont-du Château.

Les sources des Concoles lui fournissaient l'eau et le bétail venait s'y abreuver.

C'était un peu le centre du village.

UN PEU D'HISTOIRE...

Les années passant, la circulation automobile augmentant, il fallut la déplacer, la voilà aujourd'hui devant la médiathèque.

Ella a perdu bien des bâtiments qui l'entouraient.

D'abord, le château d'eau, réservoir sur piliers qui alimentait le village depuis les années 1937-1938 : la mise sous pression de cet indispensable liquide l'a rendue inutile.

Un lavoir (aujourd'hui à l'emplacement de la médiathèque) : les lave-linge l'ont condamné.

Un hangar pompeusement baptisé « Halle » où s'abritaient les marchands ambulants que les supermarchés ont fait disparaître.

Où est le temps où l'on y comptait trois épiceries, quatre bars, le local des pompiers et son antique pompe à bras?

Seule la boulangerie a survécu.

Que verront nos descendants dans les siècles futurs ?

La question est posée.



LA PAROISSE SAINT PIERRE DE VAL **D'ALLIER**

Cette paroisse rassemble 12 communes pour une population de 20 000 habitants.

Pascal Thomas, curé de cette paroisse, habite à Pont du Château, il est assisté d'un prêtre intervenant André Déchaud qui habite à Mezel.

Des laïcs assurent, sous la responsabilité du curé différentes missions : animation des offices, catéchisme (enfants et adultes, préparation aux baptêmes, préparation aux mariages, funérailles, visites aux malades, entretiens, décorations des églises et parties administratives...)

Dans cette église, une messe est célébrée, en moyenne, une fois par mois.

Saint Pierre du val d'Allier est une des 32 paroisses qui constituent le diocèse de Clermont, qui correspond au Puy de Dôme.







MGR FRANÇOIS KALIST EST LE NOUVEL **ÉVÉQUE DE CLERMONT**

Depuis le 27 novembre 2016, Mgr François Kalist, ancien évêque de Limoges, a pris la responsabilité du diocèse de Clermont.

Cette nomination fait suite à la démission de Mgr Hippolyte Simon, âgé de 72 ans, qui avait démissionné au mois de mars pour des raisons de santé.

Mgr François Kalist a aussi la mission d'archevêque sur la région Auvergne. Chaque département ayant son évêgue.



■ CATÉCHISME DES 8-11 ANS (LUSSAT, LES MARTRES D'ARTIÈRE ET CHAVAROUX)

CE1 : Jacqueline Fournier des Martres d'Artière

CE2, CM1 et CM2 : Jacqueline Fournier, Valérie Frécon

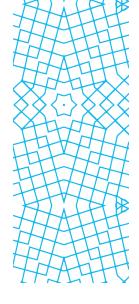
■ PERMANENCES

Une permanence d'accueil est à votre disposition au 4 rue de la Poste, à Pont-du-Château :

Téléphone de la paroisse : 04 73 83 20 27

Téléphone dédié aux obsèques : 06 45 50 73 26

Mail: paroissesaintpierreduvaldallier@orange.fr



BALINZAT



L'année 2017 est arrivée à grands pas et laisse derrière nous une année 2016 marquée par la terreur, l'émotion et le doute. Dans cet environnement, l'association « balades en Limagne d'Ennezat » a pu organiser ses activités comme l'an passé malgré l'état d'urgence instauré. N'oublions pas ces personnes innocentes tuées ou meurtries dans leur chair.

Activité « Entretien balisage »

A la création des chemins de randonnée (2001), chaque village avait 2 à 3 bénévoles pour assurer le balisage sur sa commune. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 8, suivant nos disponibilités, à entretenir les 5 circuits du territoire de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat(CCLE). A ceux-ci, il faut ajouter les circuits « découverte du patrimoine » des villages des Martres d'Artière (2014) et de Malintrat (Juin 2016) représentant 15 km supplémentaires. L'activité « balisage » représente 10 jours de travail – l'idéal serait 15 journées si d'autres bénévoles venaient nous rejoindre, avec une périodicité d'entretien par trimestre. Le suivi des balisages des 5 circuits de randonnées pédestres et VTT de la CCLE (120 km repris par le guide « LOISIRS » de l'office de tourisme de Riom-Limagne) a été réalisé tardivement (juin-juillet) en raison d'un printemps très pluvieux rendant les chemins inaccessibles en voiture

Comme chaque année, nous déplorons des actes d'incivilité ou d'inattention sur cette signalétique :

- disparition de poteaux ou poteaux inversés,
- poteaux cassés suite au fauchage mécanique des abords herbeux.
- balises cassées, arrachées ou servant de cible aux tireurs.

Chaque saison, nous constatons la lente dégradation des chemins communaux ou agricoles par les intempéries et, depuis cette année, l'insuffisance d'entretien des abords (désengagement de l'Etat, loi NOTRe, normes européennes...)

L'achat de petits matériels a été nécessaire pour la taille de petits branchages (sécateur, cisaille de haie, coupe branche) mais un débroussailleur thermique serait nécessaire.

Le subventionnement de la CCLE a permis l'achat des poteaux bois autoclaves, des balises rigides et des peintures acryliques.

Activité « Manifestations pour la promotion du territoire »

Les prévisions annoncées en début d'année 2016 ont été accomplies avec plus ou moins de succès :

- Randonnée du nouvel an (galettes) des bénévoles à Entraigues animée par Alain DEAT, le 30 janvier (28 bénévoles et sympathisants)



- Les dizaines de Limagne à VTT à St Beauzire : 4 circuits proposés : 10, 20,40 et 60 km, le 20 Mars - 93 participants.
- Randonnée patrimoine « À la découverte de LUSSAT » animée par Emmanuel MAEGHT, le 12 Juin - 50 visiteurs.



- Participation à « Marcher ou rouler contre le Cancer » à Ennezat balisage des circuits VTT, le 28 août.
- Randonnée patrimoine « A la découverte de CHAVAROUX » animée par Anne Marie THIBAULT, le 28 octobre (en partenariat avec le festival des balades d'automne de Riom Communauté et l'office de tourisme de Riom) 80 visiteurs.



- Participation au forum des associations à Ennezat le 3 septembre.

Budget

« Balade en Limagne d'Ennezat » est une association intercommunale (Loi 1901) dont son fonctionnement est financé essentiellement par les subventions de ses partenaires: le département du Puy de Dôme par la Dotation d'Animation Locale Décentralisée (DALD), la communauté de communes « Limagne d'Ennezat » et les communes bienfaitrices.

Les bénévoles de Balinzat se sont retrouvés lors de 10 réunions (1 par mois) pour organiser ses activités ; le lieu de rencontre étant différent à chaque fois pour garder un contact avec les communes de la CCLE : merci aux municipalités pour le prêt des salles de réunion.

Pour 2017, le nouveau d'administration définira une prévision sur ses activités dans un nouveau contexte territorial par la fusion des communautés de communes - Riom Communauté, Volvic Sources et Volcans et Limagne d'Ennezat. La pérennité de Balinzat dépendra des subventions et des objectifs de cette nouvelle structure. Toutefois, l'entretien des balisages des 7 circuits resteront prioritaires et Balinzat finalisera ses randonnées « découverte patrimoine » sur les communes de Chappes, Entraigues et Varennes sur Morge; ainsi les 14 communes auront eu leur circuit « patrimoine ».

Vous souhaitez partager la connaissance de votre commune, animer et organiser des manifestations sur vos chemins et/ou participer à l'entretien de votre patrimoine, venez nous rejoindre!

Balades en Limagne d'ENNEZAT vous souhaite une très bonne année 2017.

Contact

Siège: 1 rue Jean Ferrat 63720

Ennezat

Courriel: balinzat@orange.fr

Site internet :

http//balinzat.canalblog.com

Courrier:

Gilles Jammet

63720 Les Martres sur Morge

Président :

Gilles Jammet. Tél.04 73 97 01 65

LUSSAT AUTREFOIS

Les membres de l'association Lussat-Autrefois sont heureux de vous souhaiter une excellente année 2017.

L'année 2016 s'est achevée avec un bilan très positif pour les activités de l'association.

En début d'année, le château de Lignat recevait une plaque label de la fondation du patrimoine pour les travaux de sauvegarde entrepris.

La découverte d'une grande pièce voutée dans les caves du château a fait l'objet d'un travail de déblaiement et d'une attention particulière à la sécurité des lieux. Les travaux de consolidation, de sauvegarde et de reconstruction se déroulent tous les lundis après-midis de 14h00 à 17h30, mais aussi au cours de cet été avec le renfort de 7 scouts de France. Le travail a été remarqué et encouragé par les visiteurs lors de la journée du patrimoine du 17 septembre.

Le traditionnel concours de belote de printemps a eu lieu le 2 avril et ce sont 55 équipes qui se sont affrontées durant l'après-midi. Les lots alimentaires ont été très appréciés par les participants. Une belle réussite dans la convivialité avec une animation des jeux par Daniel. Le prochain concours aura lieu le 18 Mars 2017 à partir de 14h00.



Le samedi 26 septembre, l'association proposait à tous ses membres et aux participants extérieurs la visite de 3 châteaux d'Auvergne: le château fort d'Aulteribe richement meublé, le château de Villeneuve Lembron (demeure seigneuriale des Rigaud d'Aureille bailli des monts d'Auvergne) et enfin le château de Saint Gervazy. Le programme était ambitieux mais un bon déjeuner à l'auberge Colly de Saint Babel a permis aux 27 visiteurs de repartir rassasiés. Une très belle virée.



Le dimanche 9 octobre, le vide grenier de Lussat-Autrefois accueillait 340 mètres linéaires d'étalage sur le parking de la maison communale. Le froid et la brume ont freiné les visiteurs qui ont été moins nombreux que l'année précédente. Lors du sondage, les jouets et les vêtements ont été les meilleures ventes de la journée pour les exposants. Les membres de l'association ont proposé cette année des frites à emporter, un succès mitigé car le volume de frites était important et n'a pas été complétement vendu.



Au mois de novembre, l'association a racheté la meule en granit de l'ancien moulin de Lussat; elle a été retrouvée rue de la Forge par le nouveau propriétaire de la parcelle de terrain, où se situait le meunier avant la première guerre mondiale. Encore une pièce de notre patrimoine communal sauvée et qui sera sauvegardée par l'association. Encore bravo à tous les acteurs de ce sauvetage.

Contact

Laurent Palasse 51, rue de Vichy à Lussat

Tél. 06 81 61 86 16

Mail: laurent.palasse@wanadoo.fr

Blog de l'association :



LUSS'ARTS

LUSS'ARTS association de loisirs créatifs et peinture, établie à Lussat depuis 7 ans, souhaite vous accueillir dans ses locaux :

> Ateliers municipaux Route de Pont-du-Château 63360 HISSAT

L'association compte 35 membres et 3 ateliers :

- **l'atelier de Loisirs créatifs** se réunit tous les lundis de 17h à 20h30
- **l'atelier de Mosaïque** animé par Mme Annick GARDARIN fonctionne tous les 15 jours, les lundis de 14h à 17h

- l'atelier de Peinture animé par Mr Claude BONNOT fonctionne en 2 groupes, les mardis de 14h à 17h et de 20h à 23h

Au cours de l'année, des sorties culturelles sont organisées

Les membres de LUSS'ARTS seraient heureux que vous veniez les rencontrer et de vous compter parmi ses nouveaux participants.

A bientôt!

Contact

Jocelyne Vianne, présidente : 04 73 33 20 23

LUSSAT FOOT

Dans la continuité de l'année écoulée, le club poursuit sa reconstruction autour d'un nouveau bureau qui s'est étoffé pour cette saison 2016/2017. On peut compter pas moins de 7 nouveaux dirigeants.



Présidente : Mélanie Cordinier Vice-Président : Remi Le Sauze Trésorier : Emmanuel Alves

Secrétaire: Bernard Imberdis, Nicolas Cavalini.

Communication: Albéric Boudin

Évènementiel, Equipement, Coordination: Bernard Roussel, Céline Calvo, Stessy Bartin, Christian De Amorim, Quentin Serre, Joao Soares.

D'un point de vue sportif, le club peut compter sur la venue d'un nouveau coach, Bruno Goncalves, qui a su, en dehors de son expérience footballistique, mobiliser tous les joueurs et créer un vrai groupe compétitif pour cette saison en séniors départemental 4. L'ensemble des joueurs se sent très concerné par la bonne réussite du club. Pour preuve, l'équipe a remporté 4 de ses 6 premiers matchs de championnat et figure dans le haut du classement.



Si vous souhaitez rejoindre l'aventure Rouge et Bleue,

vous pouvez nous contacter ou venir nous rencontrer lors de nos entraînements les mercredis et vendredis à 19h. L'ensemble des dirigeants tient à remercier sincèrement la municipalité des Martres d'Artière et M. Corbonnois, président du club, qui cette année encore, nous permettent de jouer chez eux dans l'attente de notre tout nouveau terrain en cours de préparation.

L'association LUSSAT FOOT tient également à remercier la municipalité de Lussat et l'ensemble de ses sponsors pour leur soutien.

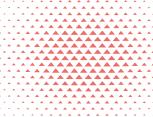
Comme chaque année, les joueurs et dirigeants du club souhaitent aux Lussatois une excellente année 2017.

Contact

Mélanie Cordinier

Tél. 06 32 90 12 87

Mail: mcordinier@yahoo.com



TENNIS DE TABLE

Nouvelle saison = nouvel équipement. Pour cette nouvelle saison nous avons décidé de renouveler notre tenue.

Amicale, c'est bien ce qui caractérise l'équipe de tennis de table.

Cette année de nouvelles recrues sont venues compléter l'effectif et nous ont permis de doubler la représentativité de notre commune dans le championnat départemental.

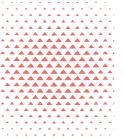
L'équipe fanion est inscrite en départemental 1 depuis plusieurs années. Son objectif, le maintien est assuré à la suite d'un excellent début de saison concrétisé par 3 victoires et 1 match nul en 4 rencontres.

La deuxième équipe, en départementale 5, permet aux nouveaux pongistes de Lussat de se confronter à la compétition dans le but de viser la montée en D4 la saison prochaine.

Le tennis de table de Lussat est bien connu du circuit tant pour la qualité sportive de ses joueurs que pour la « Pasta party » de fin de rencontre et son esprit convivial.



Contact Jean-Marie VIGIER **Tél**. 04 73 83 14 30



AL BASKET



La saison dernière, notre club a connu quelques soubresauts. Depuis septembre, l'Amicale Laïque Basket LUSSAT a redémarré ses entrainements et ses matchs avec un effectif en baisse par rapport à l'an dernier. Hé oui, la démission du président en cours de saison et l'obstination de certains à vouloir déstabiliser le club en faisant courir le bruit que celui-ci ne repartirait pas en certaines catégories, ont fait que quelques parents et joueurs(es), n'y comprenant plus rien, ont préféré inscrire leurs enfants dans d'autres clubs.

Cette saison, nous avons engagé 6 équipes en championnat, dont 1 en union avec le club de Gerzat et 1 équipe en plateaux.

Un de nos objectifs cette saison est la montée de notre équipe senior garçons en Régional 3. Sous les ordres d'un nouvel entraîneur Jean Luc Nebout, revenu après quelques années passées dans un autre club, la saison a parfaitement démarré puisque nous sommes en tête du championnat avec 5 victoires pour 1 défaite. Souhaitons-leur bonne chance pour ce challenge.

Les séniores filles, sous le coaching d'Elodie, ont pour objectif de jouer les hauts de tableau en départemental 2 et plus si possible.

Quant à nos jeunes, ils continuent leur apprentissage avec Mike et Thierry pour les U7 & U9, Alexis & Ludovic ont pris en charge les U11, Marine & Anaïs les U13 et Mylène pour les U17. Merci à eux pour leur dévouement et leurs implications à transmettre les fondamentaux de ce sport.

Félicitations à Alexis & Ludovic qui viennent d'être reçus au

diplôme d'entraineur 1er échelon.

Les équipes jeunes jouent les samedis après-midi (matchs programmés à 14h00, 15h30 et 17h00) et les équipes seniors les samedis soirs (les filles à 19h00 et les garçons à 21h00). Venez nombreux les encourager, le soutien du public est toujours un plus pour nos jeunes et moins jeunes.

Dates à retenir sur vos agendas : le 4 mars soirée du basket, le week-end de pentecôte, 3 et 4 juin, aura lieu notre traditionnel tournoi annuel, la date de l'assemblée générale restant à définir.

Sachez que les inscriptions des jeunes peuvent se faire tout au long de l'année et que les entrainements ont lieu les mercredis après-midi.

Le Bureau.



L'équipe senior garçons saison 2016-2017

Contact

Mail: secretariat.lussatbasket@gmail.com

■ AMICALE DE L'ECOLE « LES MARRONNIERS »



Nous remercions les parents d'élèves et les lussatois pour leur participation au cours de l'année scolaire 2015/2016. Grâce à vos dons, nos petits écoliers ont pu profiter de beaux voyages pédagogiques :

- **la ferme musée** « La ruche des Puys » pour les PS/MS /GS/CP avec des ateliers de confections (masque d'abeille et bougieJ,

- **le musée** « 1900 » et le moulin « Richard de Bas » pour les CE ou chacun a pu créer sa feuille de papier
- une randonnée en VTT pour les CM d'où ils sont revenus bien fatigués.

Pour l'année scolaire 2016/2017, nous avons prévu comme manifestations : une vente de stylo pour Noël, une vente d'œufs en porte à porte dans le village et la kermesse

Vous êtes déjà tous invités à venir voir le spectacle de nos chers bambins le vendredi 30 juin 2017 au gymnase. Le spectacle sera suivi d'un repas à réserver à l'avance de préférence.

L'école étant toujours très concernée

par le sport et par les evenements sportifs importants, les élèves de CM ont débuté un travail sur la compréhension du handicap à travers les jeux paralympiques de Rio 2016. Alliant la compréhension théorique à des mises en situation, le projet se terminera par l'accueil de Yannick Bourseaux, un para triathlète, 5ème lors de ces jeux et vice-champion du monde, qui fera partager à nos petits lussatois sa passion et ses valeurs de sportif de haut niveau.

Les membres de l'amicale.

■ GYMNASTIQUE ET COUNTRY

GYM

La gymnastique d'entretien à Lussat est pratiquée pour les bienfaits qu'elle procure. Les motivations pour la pratique d'une activité gymnique sont variées pour les personnes qui fréquentent ce type d'activité :

- maintien de la silhouette.
- recherche d'une pratique en toute sécurité,
- besoin d'un cadre de pratique convivial,
- relaxation et étirement en complément à des pratiques de pleine nature.

Marion notre animatrice privilégie un accompagnement à la mesure et pour le bien être de chacun, mais aussi tourné vers la rencontre et le plaisir.

Cours les mercredis de 20h à 21h à la salle communale.

STFP

Créé aux Etats-Unis en 1986, le step est aujourd'hui devenu très populaire. Un cours de step dure en moyenne et selon le niveau de 30 à 45 minutes. Il se pratique le plus souvent en salle, par petits groupes, sur une musique rythmée. Chaque participant place devant lui une petite marche individuelle appelée step dont le plateau, antidérapant, est modulable en hauteur, afin de pouvoir varier l'intensité des exercices.

Le cours consiste à apprendre et réaliser une chorégraphie en enchaînant des pas de marche sur le plateau (monter/descendre, devant/derrière/sur les côtés) et autour de celui-ci (mambo, demi tour...). Il entraîne une importante dépense énergétique, il renforce la masse musculaire et il permet de faire du sport de façon ludique.

Cours les mercredis de 19h15 à 20h à la salle communale.

DANSE

Vous aimez la musique, la danse, la convivialité, la rigolade et le travail ! Notre association est faite pour vous. Vous pouvez nous contacter et venir nous rencontrer. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour apprendre de nouvelles danses et progresser ensemble.

Alors! Lancez-vous et franchissez la porte de la salle communale le jeudi de 19h à 20h pour les cours de première année et de 20h à 21h pour venir nous voir et participez à notre grande et belle aventure.



Site internet:

http://club.quomodo.com/countrygymlussa

Mail: lussatgym63@gmail.com







■ ÉCOLE DE TENNIS

Valentin Aimes notre initiateur a démarré une nouvelle année sportive.

Les cours d'une durée d' 1 heure par groupe de niveau sont répartis de la manière suivante :

- **MERCREDI** : petits : 15h 16h / grands : 16h 17h
- VENDREDI: moyens: 17h 18h
- **SAMEDI**: petits: 15h30 16h30 / movens: 16h30 17h30

grands : 17h30 18h30

adultes débutants : 18h30 19h30

L'école de tennis est ouverte à tous les publics, aux débutants comme aux compétiteurs. Elle vous permet de découvrir les joies du tennis.

Les cours ont bien démarré et nous sommes heureux d'accueillir 65 adhérents dont 26 ieunes et 39 adultes.

Cette année, un stage de formation a été organisé afin de permettre aux plus aguerris de parfaire leur technique.

Le conseil d'administration pour la saison 2016-2017 se compose de la façon suivante:

- Gilles Riant, président
- Raphaëlle Fournier, trésorière

- Jennifer Riant, secrétaire
- Jocelyne Lavie, vice-présidente
- Daniel Malsalski, secrétaire adjoint

Les activités du club

Dimanche 25 septembre 2016 : sortie à Crapa hutte à Orbeil, les 21 participants ont pratiqué le tir à l'arc ou ont découvert la tyrolienne. L'après-midi, course d'orientation avec une chasse aux énigmes, certains cherchent encore...

Les compétitions, bilan 2016

- Championnat d'automne en équipe: Hommes +de 45 ans. L'équipe Hommes des plus de 45 ans est bonne dernière de sa poule mais elle s'est dignement battue
- Equipes jeunes 17-18 ans et 35 ans hommes (2 équipes.) Championnats en cours

Manifestations dans les mois à venir

- *Samedi 18 mars 2017*: soirée club
- *Du 9 juin au 2 juillet 2017* : tournoi officiel FFT Jean Chardonnet

Contact

Gilles Riant: http://tlsbl.pagesperso-orange.fr/

■ SAPEURS - POMPIERS LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Le CPI de Saint-Beauzire - Lussat a vu arriver au cours de cette année une nouvelle recrue féminine habitant Lignat et devrait être suivie courant 2017 par trois autres personnes (déjà SPV sur une autre commune) puis une jeune sapeur-pompier formée à la section du centre.

D'un point de vue opérationnel, l'année a été marquée par un peu plus de deux interventions par semaine, sollicitant les 25 hommes et femmes qui composent le Centre de Première Intervention.

Durant cette année, trois sapeurs-pompiers ont obtenu la formation de chef d'équipe et sont nommés caporaux :

- MARTELA Nicolas,
- NOTARNICOLA Camille,
- TERRASSE Thibaut.

Puis Cyrille GAZAGNE a été nommé caporal/chef et enfin trois autres sont médaillés pour leur ancienneté :

- Médecin/commandant DAUZAT Christian, médaille d'argent pour 20 ans ;
- Adjudant/chef NOTARNICOLA Vincent, médaille de vermeille pour 25 ans ;
- Lieutenant OLLIER Martial, médaille d'or pour 30 ans de plus, qui reçoit également lors de la Sainte Barbe départementale la médaille de la Sécurité Intérieure.

Le centre possède aussi une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers avec un effectif de deux niveaux différents dont 12 vont finir leur cursus en juin 2017. De ce fait, une nouvelle sélection pour les jeunes âgés de 13 et 14 ans aura lieu dès février pour la rentrée de septembre 2017.

Tous les Sapeurs-pompiers de Saint-Beauzire - Lussat s'associent pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.





Contact pour la sélection des 13/14 ans Lieutenant Ollier - Tél. 06 25 42 06 58

ADIL 63

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir!

CONTACTEZ LE GUICHET UNIQUE, NEUTRE ET INDÉPENDANT

l'ADIL 63 Espace INFO ÈNERGIE à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand.

Renseignements:

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre communauté de communes. Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans 5 villes du département :

- AMBERT: Annexe de la Mairie Tél. 04 73 82 07 60. Le 4^{ème} mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Maison des Citoyens 15, impasse des Dômes Tél. 04 63 66 22 66. Les 2ème et 4ème vendredi de chaque mois, de 9h à 12h.
- ISSOIRE: Centre Social de la CAF 15, rue du Mas Tél. 04 73 89 17 24. Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Mairie annexe 5 mail Jost Pasquier Tél. 04 73 33 71 18. Les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS**: 12 rue Barante Tél. 04 73 80 90 07. Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h.

ADIL 63 / Espace INFO ÉNERGIE

129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78
contact@adil63.org - Site : www.adil63.org



Comme toujours à cette époque de l'année, un petit bilan de nos manifestations au profit du comité départemental de la ligue contre le cancer.

Nous avons commencé l'année par la soirée théâtre du 29 avril 2016 avec à l'affiche « papy fait de la résistance » une pièce coécrite par Christian Clavier et Martin Lamotte, grâce à la fidèle troupe de théâtre amateur de Pont du Chateau.

Fin août la traditionnelle marche organisée par Ennezat a permis de reverser 6 120 € malgré un peu moins de marcheurs et de vététistes, Lussat a eu quelques marcheuses et un vététiste et 130 € de dons ont été récupérés le matin du départ.

Enfin, nous avons clôturé l'année avec le concours de belote qui a réuni 48 équipes à la salle communale le 10 décembre, concours doté de très beaux lots, qui contribuent toujours à la venue d'un grand nombre d'équipes fidèles.

Les bénévoles de Lussat vous remercient pour votre participation et votre générosité qui nous a permis de reverser à la ligue cette année 1193€.

Merci également aux parents et amis qui nous apportent leur aide et nous permettent d'assurer ces diverses manifestations.

Les bénévoles de l'antenne de Lussat vous

souhaitent tous leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour la nouvelle année 2017,

Bénévoles de Lussat : Marie-France BOISSAT, Stéphanie BOISSAT, Arlette Bompard, Joëlle MAEGHT, Monique BEAUMATIN, Alain NICOLAS.





Monique Beaumatin
11, chemin de Pimpecourt à Lussat
Tél. 0473 6889 13

■ EN BREF... DATES À RETENIR!

LUSSAT AUTREFOIS

concours de belote samedi 18 mars à partir de 14h

AL BASKET

soirée du basket samedi 4 mars week-en du 3 & 4 juin: tournoir annuel

AMICALE DE L'ÉCOLE LES MARRONIERS

spectacle de fin d'année, kermesse : samedi 30 juin

TFNNIS

soirée du club : samedi 18 mars

tournoi officiel FFT Jean Chardonnet : du 9 juin au 02 juillet 💸

PAGES PRATIQUES

■ MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h

Mardi, jeudi : 13h 30 à 18 h 30

Employés municipaux

Rédacteur : Melle Fiona CARLET

Adjoint administratif, cantine et garderie : Mme Laure ROI Agent spécialisé école maternelle : Melle Carole GOGAN Cantine scolaire et garderie : Mme Valérie GUYOT Surveillance, aide cantine et agent d'entretien des

bâtiments : Mme Martine DALLERY Agent technique : M. Kevin VAL

Agent technique, Garde-Champêtre: M. Alain DUCONGE

Contrat CAE à l'école : Melle Carine FERRIÉ

Permanence de monsieur le maire

Sur rendez-vous en mairie

Site internet: www.lussat63.fr

■ TÉLÉPHONE

Mairie: 0473832311 Fax Mairie: 0473688065 Bibliothèque: 0473786608

Maison communale : 04 73 68 87 69 Salle de Sports : 04 73 68 88 00 Groupe Scolaire : 04 73 83 26 84

Adresse e.mail : mairie.lussat63@wanadoo.fr

■ LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

Le fax de la mairie: (04 73 68 80 65)

peut être utilisé aux conditions suivantes :

- chaque feuille émise sur le territoire français hors DOM-TOM: 0.80 €
- chaque feuille reçue : 0,15€

Le destinataire d'un fax devra prendre la précaution de passer à la mairie pour le récupérer pendant les heures d'ouverture du secrétariat, la mairie ne se chargera ni de la distribution ni de prévenir le destinataire.

Photocopieuse de la mairie :

0,15 € N&B, 0,30 € couleur par feuille pour un habitant de la commune

0,05 € N&B, 0,15 € couleur pour les associations

Salle communale:

Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie uniquement par les habitants de la commune. Les tarifs sont les suivants :

- 200 € le week-end;
- 100 € la journée en semaine ;

- 5 € une table + 4 chaises (suivant disponibilité).

URGENCES

SAPEURS POMPIERS - 18

SAMU - 15

■ EDF - GRDF

Permanence dépannage EDF: 0 972 675 063 Permanence dépannage GRDF: 0 810 433 063

EAU

Permanence dépannage du service d'eau potable :

- de 7h30 à 17h appeler la SEMERAP au 04 73 15 38 38 ;
- après 17h ainsi que week-end et jours fériés, appeler les responsables permanence au 04 73 15 38 38.

■ BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque se trouve dans les locaux situés place de la Fontaine.

Les horaires d'ouverture : mardi de 16h30 à 19h, mercredi de 17h à 19h.

Pour tout renseignement contacter: Mmes CAILLAUD, ENREILLE, DELARBRE et M.&Mme LEGROS au 04 73 78 66 08 pendant les horaires d'ouverture.

■ TRI SÉLECTIF

Les containers à verre sont situés à Lussat sur le parking de la salle communale route de Pont-du-Château et à Lignat, rue de Chavaroux.

Le container à textile est situé sur le parking de la salle communale route de Pont-du-Château.

SERVICES

Communauté de communes Riom Limagne et Volcans

Multi-accueil Maison de l'Enfance

Responsable : Jeannette ROPTIN Tél. 04 73 64 27 28

Repassage du linge

Responsable: Josiane COURTY

Tél. 04 73 63 83 64

PAGES PRATIQUES

Jardinage à domicile

Responsable: Jean POURCHER

Tél. 06 30 52 41 57

Relais assistantes maternelles.

Responsable: Catherine CHARCOT Tél. 04 73 64 25 33 / 04 73 33 90 86

• École de Musique

Responsable: Cyril COUTIER

Tél. 04 73 63 97 39

• Centre de loisirs, centre aéré

Responsable: Didier Pannequin

Tél. 04 73 64 27 27

• EHPAD « Le Bosquet »

Responsable: Christian PEZECHKE

Tél. 04 73 63 81 64

• Repas à domicile et aide-ménagères

Responsables: Melle Marie-Emilie GIRAUD, Melle LARBA-

LESTIER Séverine Tél. 04 73 33 36 64

• Impôts service: 0 820 326 326

En semaine de 8h à 20h et le samedi de 9h à 18h

 Allo Service Public: 39 39 ou sur internet : service-public.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 19 h et le samedi de 9 h à 14h

■ POINT POSTE

- lundi de 9h à 12h
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h :
- samedi de 9h à 12h.

Situé au Bar des Sports, 3 rue de Vichy à Lussat.

HORAIRES BUS

Bus scolaires

> Destination collèges de Pont-du-Château

Collège Mortaix et collège Saint-Joseph :

du lundi au vendredi inclus:

- le matin départ de LUSSAT place de la Fontaine à 7 h 45 LIGNAT à 7 h 48
- le soir départ du collège Mortaix à 16h (car position N°1) et 17h (car position N°5)
- retour mercredi 11h55 (car position N°4)
- le soir collège Saint-Joseph à 16 h 55, montée dans le car Place de la Croix Blanche. Attention à 17h, changement de car

au collège Mortaix (car en position n°5)

- retour mercredi 12h05

> Destination Clermont-Ferrand

De Lussat/Lignat à Clermont-Ferrand

- Départ à LIGNAT 6h52
- Départ place de la Fontaine à LUSSAT à 6h55 et 14h15 (sauf samedi après-midi)
- Départ parking cimetière à 8h07

De Saint-Beauzire à Clermont-Ferrand

- T2C + tram

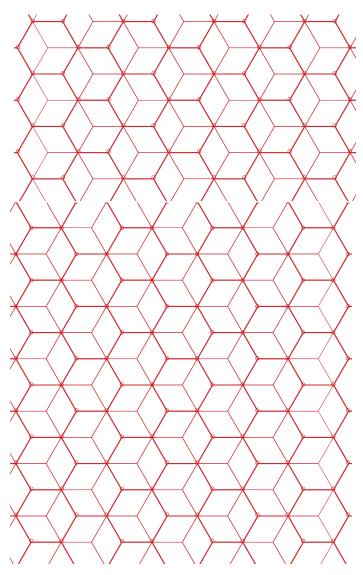
QUELQUES SITES INTERNET

Mairie: www.lussat63.fr

Communauté de communes : www.ennezat-communaute.fr

Impôts: www.impots.gouv.fr

SBA: www.sba63.fr



PAGES PRATIQUES

AGOSTINHO CARLOS

TRANSPORTS

Tél. 04 73 83 07 13 9. rue de Pont du Château à Lussat

ARCHIMBAUD DAVID EURL **PEINTURE / PAPIERS PEINTS** FINITIONS D'INTERIEURS

Tél. 04 73 83 95 42 Port. 06 71 67 55 76 3. lot. Cornille à Lussat

BELL'HAIR COIFFURE

Tél. 04 73 60 19 01 1. rue de Pont du Château à Lussat

COMBRONDE AMBULANCES

TAXIS LUSSAT

Tél. 04 73 97 10 11 97. Belle Allée 63460 COMBRONDE

DECOUTEIX MICHEL **SERRURERIE**

Tél. 04 73 83 07 30

6. rue de l'Enfer à Lussat

DEM'ELEC DAVID PANEFIEU ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE/DOMOTIQUE DÉPANNAGE

Tél. 06 61 57 19 68 9. lot des Prades à Lussat

■ EL HANNACHI FRANÇOIS BAR / TABAC / JOURNAUX POINT POSTE

Tél. 0473830334 3, rue de Vichy à Lussat

■ GARCIA ANTONIO

BOULANGERIE / PÂTISSERIE

Tél. 04 73 83 23 10 9, place de la Fontaine à Lussat

HOME ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Tél. 06 20 89 03 65 1, impasse des Planches à Lussat

■ IMBERDIS THIERRY **APICULTEUR**

Tél. 04 73 83 47 03 / 06 81 68 29 36 17. rue du Sury à Lussat

■ INFIRMIÈRE MME DUDEBOUT

Tél. 04 73 83 47 47 Place de la Fontaine àlussat

LUSS ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CHAUFFAGE / CLIMATISATION ALARME/VIDÉOSURVEILLANCE

Tél. 06 20 50 37 77

M.G SERVICES TRAVAUX INTÉRIEURS

EXTÉRIEURS NEUF ET RÉNOVATION

Tél. 06 60 13 59 24 rue de Vichy à Lussat

NUANCES ET CREATIONS

COIFFEUSE À DOMICILE

Tél. 06 03 38 73 16

PALASSE LAURENT

SOURCIER GEOBIOLOGUE

Tél. 06 81 61 86 16 51, rue de Vichy à Lussat

PONCHON JEAN-YVES

TRAVAUX AGRICOLES

Tél. 04 73 83 08 38 3, route de Chavaroux à Lignat

■ ROUHALDE WILFRIED

RESTAURATEUR VÉHICULES **MILITAIRES LOURDS**

Tél. 04 73 83 43 27

5, impasse du Pâtural à Lussat

ROUX / JOURFIER

CHAUDRONNERIE

Tél. 0473832259 ZA de l'Ormeau Route de Pont du Château à Lussat

■ SEMONSAT JEAN-FRANÇOIS

TERRASSEMENT / DÉMOLITIONS

Tél. 04 73 83 54 43 La Motte à Lussat

SERVIERES NICOLAS

ESPACE NATURE / ENTRETIEN ET CRÉATION DE PARCS ET ESPACES **VFRTS**

17, rue de Riom à Lussat Tél. 06 81 07 56 46

SNAC PLUS SARL

ENT. BÂTIMENT

Tél. 0473830786 1, impasse du Breuil à Lussat

TOURETTE-DEMAS

ENT. BÂTIMENT

Tél. 04 73 83 16 04 Route de Pont-du-Château à Lussat

TRANSPORTS BRUN & FILS

TRANSPORTEUR MARCHANDISES

Tél. 04 73 68 88 15 1. rue des Prés à Lussat

■ VICC/LUSS' INOX

VENTILATION / ISOLATION CALORIFUGE / CLIMATISATION

Tél. 04 73 68 88 68 ZA de l'Ormeau Route de Pont du Château à Lussat

WILL GRAPHIC

STUDIO DE CRÉATION GRAPHIQUE & MULTIMÉDIA

Tél. 0473839765 15, rue du Château à Lignat

USSAT

